



DATE DU JOUR :

SOINS TATTOO

Vous venez de vous faire tatouer par un professionnel qui a dû vous expliquer de respecter les soins et les règles d'hygiène. Elles font partie intégrante de votre nouveau tattoo. Une bonne cicatrisation dépend du temps qu'on lui apporte !

LES PRODUITS A UTILISER :

- un savon doux ph neutre ou savon antiseptique
- une crème tattoo ou de la pommade bépanthène

DURÉE ET FREQUENCE DES SOINS :

- pendant 15 jours / 1 à 2 fois par jours pour le savon doux ph neutre ou savon antiseptique
- Et pendant 15 jours / 4 à 6 fois par jours pour la crème tattoo ou la pommade bépanthène

COMMENT FAIRE LES SOINS :

- Bien se laver les mains,
- Enlever délicatement le pansement dans les 5 heures qui suivent le tatouage,
- Faire mousser le savon dans vos mains et lavez bien le tatouage puis rincer à l'eau claire (pour plus de simplicité à faire sous la douche),
- Séchez en tapotant la peau avec un linge propre (serviette ou sopalin ou kleenex),
- Appliquez la crème sur le tatouage en massant légèrement pour qu'elle pénètre.
- Ne pas refaire de pansement.

-Toujours bien se laver les mains avant d'appliquer la crème 4 à 6 fois par jours. De petites croûtes fines vont se former sur le tatouage, puis vont partir sous formes de petites pellicules colorées. Ne pas les gratter ni les arracher car ces pellicules doivent absolument tomber naturellement.

-Pour les personnes travaillant ou allant dans des lieux sales, poussiéreux, enfumés faire un pansement avec du film alimentaire transparent et de la crème puis le fixer sur les bords avec du sparadrap.

Enlevez cette protection dès que vous rentrez chez vous puis lavez le tatouage avec le savon puis mettez la crème.

QUELQUES CONSEILS

- Évitez de toucher votre tattoo en dehors des soins ou avec les mains sales,
- Évitez les chocs, les vêtements serrés, à grosses mailles ou qui peluchent,
- Préférez la douche au bain durant la période de cicatrisation,
- Évitez tout sport de contact ainsi que la baignade en mer, piscine pendant la cicatrisation,
- L'absorption d'alcool ou de drogue est à proscrire.
- Ne pas gratter ni arracher les croûtes,

UNE VISITE DE CONTROLE EST PRESCRITE 1 MOIS APRES LE TATOUAGE.
En cas de doute pendant cette période , contactez nous par téléphone 04.76.85.47.88 ou passez nous consulter.